



Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine

99-2 | 2011

Nouveaux patrimoines : objets, acteurs et controverses

Les hauts lieux géologiques et géomorphologiques alpins

Vers une redécouverte patrimoniale ?

Emmanuel Reynard, Fabien Hobléa, Nathalie Cayla et Christophe Gauchon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rga/1412>

DOI : 10.4000/rga.1412

ISSN : 1760-7426

Éditeur

Association pour la diffusion de la recherche alpine

Référence électronique

Emmanuel Reynard, Fabien Hobléa, Nathalie Cayla et Christophe Gauchon, « Les hauts lieux géologiques et géomorphologiques alpins », *Revue de Géographie Alpine | Journal of Alpine Research* [En ligne], 99-2 | 2011, mis en ligne le 20 juillet 2011, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rga/1412> ; DOI : 10.4000/rga.1412

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



La *Revue de Géographie Alpine* est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Les hauts lieux géologiques et géomorphologiques alpins

Vers une redécouverte patrimoniale ?

Emmanuel Reynard, Fabien Hobléa, Nathalie Cayla et Christophe Gauchon

- 1 A la suite des premiers récits de voyageurs visitant les Alpes, la géologie de la chaîne a attiré l'attention de nombreux scientifiques qui, tout au long du XIX^e siècle, se sont efforcés de démêler l'écheveau de la tectonique alpine. Parallèlement, les travaux sur l'extension des anciens glaciers ont montré l'importance de la chaîne alpine pour la compréhension de l'histoire climatique mondiale. Ce double intérêt pour l'orogénèse alpine et pour l'histoire des glaciers, associé à la renommée paysagère de certains lieux « pittoresques » prisés du tourisme aristocratique et confronté aux premiers grands travaux d'extraction, a conduit à une première vague de patrimonialisation de sites géologiques et géomorphologiques dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Cette attention pour la nature abiotique a par la suite faibli, laissant la place à une protection de la nature fortement focalisée sur ses composantes biologiques.
- 2 Depuis une vingtaine d'années, on assiste toutefois à une nouvelle vague de patrimonialisation de sites géologiques et géomorphologiques, marquée au niveau international par l'inscription de plusieurs sites géologiques sur la liste du Patrimoine mondial, par le développement du réseau des géoparcs européens ou encore par des actions de valorisation d'envergure telles que la Via Geoalpina. Le niveau local n'est pas en reste, avec une prolifération d'actions de patrimonialisation associant un large éventail d'acteurs, tant institutionnels qu'issus de la société civile.
- 3 Nous étudierons dans un premier temps ce processus sous un angle diachronique, en analysant les trajectoires patrimoniales de certains sites, ce qui permettra de mettre en évidence quels sont les marqueurs privilégiés du processus de patrimonialisation. Dans un deuxième temps, nous effectuerons un gros plan sur le renouveau actuel en montrant que nous avons affaire non pas à l'émergence de patrimoines nouveaux mais plutôt à de nouvelles formes de patrimonialisation. Enfin, nous montrerons en quoi ils peuvent aujourd'hui constituer des ressources territoriales pour les vallées alpines.

Des « sites pittoresques » aux « géopatrimoines » : trajectoires patrimoniales de quelques géosites emblématiques

- 4 Nous décrivons ici les « itinéraires de patrimonialisation » (Gauchon, 2002) ou les « trajectoires patrimoniales » (Portal, 2010) de quelques géosites emblématiques de la chaîne alpine. Il s'agit de repérer les principales étapes qui ont conduit à la patrimonialisation des sites – c'est-à-dire à la reconnaissance sociétale de la valeur patrimoniale des sites – voire parfois à leur « dépatrimonialisation » (Gauchon, 2002) et à leur repatrimonialisation. Nous nous concentrons sur trois cas : les blocs erratiques en Suisse, les grottes et canyons en France et deux sites paléontologiques en Italie et en France.

Les blocs erratiques en Suisse : une sacralisation salutaire

- 5 Dispersés par les grands glaciers quaternaires pratiquement sur tout le territoire suisse, les blocs erratiques ont suscité durant la première moitié du XIX^e siècle une grande controverse scientifique concernant leur origine (Schaer, 2000). Et c'est, paradoxalement, lorsque leur origine glaciaire est établie, vers 1835, que ces blocs commencent à être exploités de manière systématique afin de répondre aux besoins liés à l'urbanisation croissante de la Suisse. Devant la disparition rapide de ce qui est considéré comme le principal indice de l'extension des anciens glaciers, la communauté des géologues s'organise afin de mettre sous protection certains blocs menacés (Reynard, 2004). Cette croisade est menée par les géologues Alphonse Favre et Bernhard Studer, qui publient en 1867 un *Appel aux Suisses pour les engager à conserver les blocs erratiques*. L'appel de Favre et Studer suscite un fort engouement dans tout le pays et diverses forces (sociétés scientifiques, autorités, écoles, etc.) sont mobilisées pour réaliser des inventaires des blocs, dresser des cartes et, finalement, mettre sous protection certains blocs, souvent achetés ou légués à des associations ou des musées (Reynard, 2004).
- 6 Cette première vague de patrimonialisation sera relancée en 1905-1908 par le sauvetage de la *Pierre des Marmettes* (Monthey) (fig. 1), le plus grand bloc erratique de Suisse, situé sur une propriété privée et destiné à l'exploitation par un carrier. C'est à nouveau l'engagement des géologues qui permet, grâce à l'appui de collectivités publiques et d'une souscription nationale, de racheter le bloc au carrier et de l'offrir à la Société helvétique des sciences naturelles pour le mettre sous protection (Reynard, 2004). Durant le XX^e siècle, ces blocs protégés tombent dans l'oubli, avant d'être redécouverts dans le cadre de l'inventaire national des géosites (publié en 1996) ou d'initiatives telles que les journées « Géologie vivante », organisées à l'échelle nationale depuis 2007 afin de promouvoir les géosciences auprès d'un large public.

Fig. 1. La Pierre des Marmettes (Monthey), le plus grand bloc erratique de Suisse. Le bloc a été « sauvé » de la destruction entre 1905 et 1908. Il est actuellement propriété de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT) et situé au centre du parking de l'hôpital de Monthey.



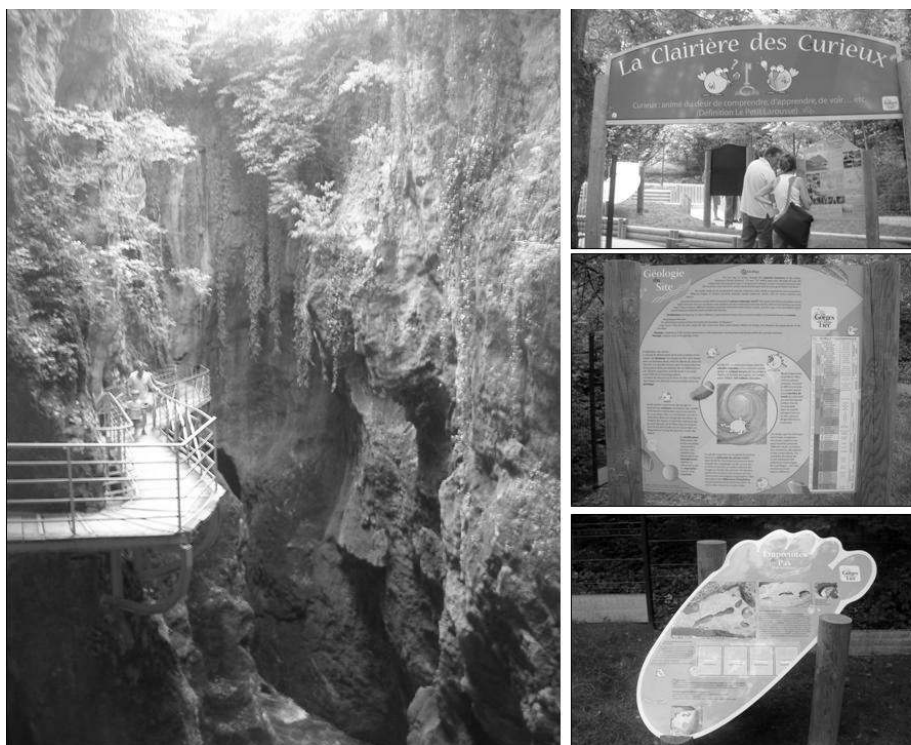
Cliché : E. Reynard.

La patrimonialisation des grottes et canyons en France : des motivations initiales économiques et culturelles

- 7 Les formes et phénomènes karstiques génèrent des paysages parmi les plus typés et insolites qui soient. Dans la lignée de la thèse de C. Gauchon (1997), les trajectoires patrimoniales de plusieurs cavités karstiques à fort intérêt patrimonial ont été étudiées, montrant les interactions fortes entre mise en tourisme et patrimonialisation des cavités naturelles (Aven d'Ornac (Ardèche), Biot *et al.*, 2007 ; grottes de Choranche (Vercors), Gauchon *et al.*, 2006).
- 8 Nous nous attachons ici aux trajectoires patrimoniales moins connues des canyons préalpins et périalpins savoyards, à partir de l'exemple des gorges du Fier (près d'Annecy) (Fig. 2), des gorges du Pont du Diable (Chablais) et des gorges du Sierroz (près d'Aix-les-Bains). Leur encaissement et leur étroitesse alliés à l'accélération turbulente des flots qui s'y engouffrent en font des lieux à la fois spectaculaires et dangereux d'accès sans aménagements adaptés (passerelles). Contrairement aux blocs erratiques suisses, la patrimonialisation de ces sites ne doit rien à leur intérêt scientifique. Elle est essentiellement liée à leur caractère pittoresque signalé dans les récits de voyage, puis les premiers guides touristiques du XIX^e siècle. La fréquentation touristique (dès 1800 pour le Sierroz, 1869 pour le Fier et 1893 pour le Pont du Diable) précède et prépare la patrimonialisation institutionnelle (1908 pour les gorges du pont du Diable (Site classé), 1910 pour les gorges du Sierroz (Site classé), 1943 pour les gorges du Fier (Site inscrit)).

Cette patrimonialisation consacre alors des sites lourdement aménagés, très fréquentés et très renommés, présentés comme des « monuments naturels ». Ce qui n'empêche nullement leur appropriation culturelle par le biais par exemple de « faits divers » comme aux gorges du Sierroz, à l'époque dépendance touristique de la cité thermale d'Aix-les-Bains, où le 10 juin 1813 se noie accidentellement sous les yeux de la reine Hortense sa jeune dame de compagnie, la baronne Adèle de Broc. Cette tragédie fait alors grand bruit et transforme rapidement le site en un must du tourisme romantique (Pomini, 2008). Ainsi commence à se bâtir cette dimension culturelle des géosites (Panizza et Piacente, 2003), aujourd'hui recherchée en tant que valeur additionnelle attachée aux sites inventoriés (Reynard, 2005). Le cas des gorges du Sierroz montre également que la patrimonialisation institutionnelle ne suffit pas toujours à garantir la pérennité des usages patrimoniaux des sites : l'obsolescence des infrastructures entraîne en effet la fermeture des gorges au public en 1980.

Fig. 2. Le site des gorges du Fier (Lovagny, Haute-Savoie). A gauche, vue du canyon équipé d'une passerelle pour la visite touristique. A droite, la « Clairière des curieux » est un espace d'interprétation géodidactique aménagé en 2009 à l'intérieur du site. Sa réalisation a impliqué, autour du gestionnaire privé, des étudiants et enseignants-chercheurs universitaires ainsi que des professionnels de la médiation et de la scénographie de plein air. Jouant du ressort géopatrimonial, il apporte au site une dimension géotouristique destinée à renouveler et enrichir la visite.



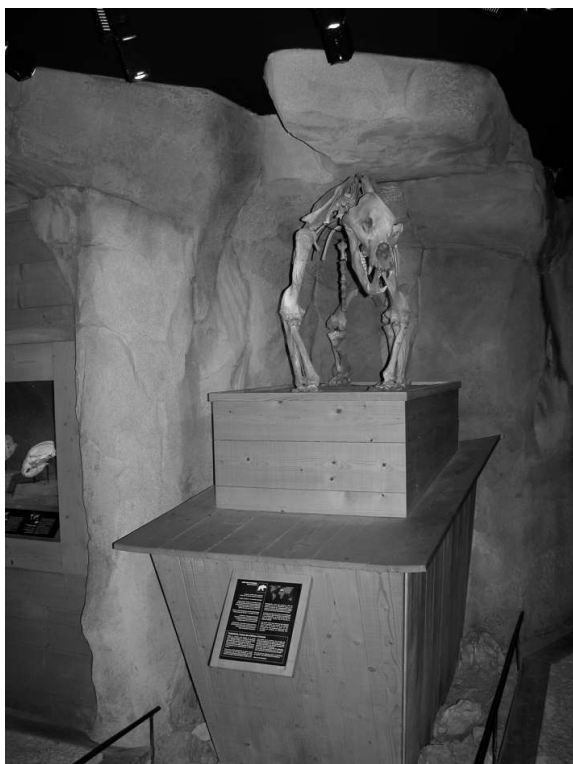
Cliché : F. Hobléa.

- 9 Ces exemples montrent qu'au départ les mesures protectrices et la plus-value culturelle se conjuguent pour développer la mise en tourisme des sites. L'interprétation scientifique naturaliste vient sur le tard, généralement à la marge, renforcer le produit préexistant (tabl. 1).

Des sites paléontologiques protégés par leur mise en tourisme

- 10 Les gîtes fossilifères occupent, depuis longtemps, une place de premier plan au sein de la géologie. Les fossiles permettent en effet d'établir une chronologie relative des événements géologiques et sont à l'origine de la théorie de l'évolution. On constate actuellement une accélération des processus de patrimonialisation de certains sites. Nous présentons deux cas.
- 11 Le Monte Purga di Bolca, situé à 25 km au nord-est de Vérone, abrite un gisement fossilifère exceptionnel daté de 46 millions d'années. Léonard de Vinci (1452-1519) est l'un des premiers à décrire les poissons pétrifiés découverts dans ce gisement. Girolamo Fracastoro (1478-1553) attribue ces « pierres merveilleuses » à des restes d'anciens organismes marins (Gaudant, 1997). Parallèlement, une activité commerciale d'extraction d'échantillons voit le jour. En 1817, la famille Cerato obtient du marquis Antonio Maffei la location et le droit d'exploiter le site. Elle achète ensuite la carrière et « invente » le métier de carriers de fossiles. Cette activité commerciale a permis de limiter considérablement l'exploitation sauvage du gisement. Elle se poursuit d'ailleurs toujours, dans le souci d'une gestion durable de la ressource, un nouveau chantier de fouille ayant été récemment ouvert. Le site attire chaque année plus de 40 000 visiteurs et l'offre géotouristique est complétée par un centre d'interprétation géré par le parc naturel régional de Lessine. Dans ce cas, près de cinq siècles séparent la découverte du gisement et son investigation scientifique de sa patrimonialisation institutionnelle, suivie rapidement de sa mise en tourisme.
- 12 Le site grotte de la Balme à Collomb, dans le parc naturel régional de Chartreuse, est traversé par des milliers de touristes chaque année, car il se trouve sur le tracé de l'ascension du Mont Granier. En 1988 est découverte l'entrée d'une galerie comblée par un éboulement. Le passage alors dégagé donne accès à un gisement d'ours des cavernes qui s'étend sur une superficie de près de 3000 m². Les fouilles ont permis l'extraction de près de 12 000 ossements qui indiquent que la grotte a été occupée de 45 000 à 24 000 BP. Les autorités locales conscientes du caractère exceptionnel de la découverte ont immédiatement œuvré à la protection du site et, dans la foulée, à sa mise en tourisme. C'est ainsi qu'un centre d'interprétation, le Musée de l'Ours des Cavernes en Chartreuse, est ouvert en 2002 dans un village au pied du Granier (fig. 3). Il accueille quelque 22 000 visiteurs par an, la grotte n'étant ouverte au public qu'à titre exceptionnel, afin d'assurer une protection maximale du site.

Fig. 3. Squelette d'ours des cavernes reconstitué et exposé dans le Musée de l'Ours des Cavernes en Chartreuse.



Cliché : N. Cayla.

Tabl. 1 – Trajectoires patrimoniales de quelques géosites alpins (P/T : P = prémices ; T = mise en tourisme ; I : acte institutionnel de patrimonialisation : par classement (intensité maximale) ou inscription (intensité moyenne) ; V = valorisation géotouristique).

	1800	1825	1850	1875	1900	1925	1950	1975	2000
Gorges du Sierroz (Aix-les-Bains, Savoie, France)									
P/T									Frichetouristique
I				1910					
V									
Gorges du Pont du Diable (Chablais, Haute-Savoie, France)									
P/T				1893					
I				1908					
V								2008	
Gorges du Fier (près d'Annecy, Haute-Savoie, France)									

P/T		1869							
I						1943			
V								2009	
Pierre des Marmettes (bloc erratique de Monthey)									
P/T		1867							
I				1908					
V								2010	
Carrière de Monte Burga di Bolca									
P/T	1817								
I									
V									
Grotte de la Balme à Collomb									
P/T							1988		
I									
V								2002	

Emergence ou résurgence ?

- 13 L'analyse comparative des trajectoires patrimoniales de sites alpins emblématiques montre (tabl. 1) une patrimonialisation ancienne et un processus évolutif dans lequel s'inscrit la vague actuelle. En ce sens, on peut parler d'un renouveau patrimonial, voire d'une résurrection pour certains sites. Le cas des blocs erratiques de Suisse met en exergue une patrimonialisation institutionnelle précoce (fin du XIX^e siècle), bien avant que la première législation de protection de la nature ne soit adoptée, en 1966. Il s'agit par ailleurs d'un processus guidé essentiellement par des objectifs de protection, la valorisation culturelle et patrimoniale peinant à émerger au cours de la dernière décennie. L'exemple des canyons savoyards montre quant à lui que des formes identiques peuvent suivre des trajectoires patrimoniales diamétralement opposées, découlant souvent de contingences extérieures (proximité d'un centre touristique ou urbain, dangers naturels, etc.). Ces sites sont emblématiques de la première vague de patrimonialisation (jusque dans la première moitié du XX^e siècle), souvent guidée par des motifs touristiques et basée sur la valeur esthétique et pittoresque des sites (Gauchon, 2002 ; Portal, 2010). Finalement, le cas des sites paléontologiques met en évidence l'équilibre subtil existant, dans nombre de sites géologiques, entre la volonté de conservation et les objectifs de valorisation du patrimoine.

- 14 La majeure partie des sites présentés ici, et nombre de sites géologiques et géomorphologiques alpins, ont bénéficié d'un intérêt patrimonial marqué au cours des dernières années, dans le cadre de l'émergence depuis une vingtaine d'années d'un nouveau type de patrimoine qui place officiellement les objets géologiques et géomorphologiques remarquables (géotopes, géosites, géopatrimoines), dans la catégorie des patrimoines dits naturels, aux côtés de la faune et de la flore. Cette reconnaissance collective témoigne d'une prise de conscience du rôle majeur des formes du relief et des formations géologiques tant dans l'écosystème, qui demeure une valeur centrale, que dans la réalité quotidienne et la relation à la nature des populations.
- 15 Tandis que les caractères spectaculaires et esthétiques (le « pittoresque » autrefois dominant dans les motifs de patrimonialisation des sites abiotiques) sont relégués au rang de « valeurs additionnelles » (encore largement utilisées comme accroche dans les actions de valorisation, touristique notamment), ce sont bien désormais les caractères intrinsèques des formes du relief et formations géologiques, révélateurs de l'histoire de la Terre, de l'évolution du climat et de la vie, regroupés au sein de valeurs dites « scientifiques », qui sont avant tout visés par la vague actuelle de patrimonialisation (Grandgirard, 1997 ; Reynard *et al.*, 2009).

Les géopatrimoines : un concept novateur, des réalités innovantes

- 16 Le terme « géopatrimoines », souvent employé au pluriel, fait actuellement référence aux composantes abiotiques de la planète sujettes à des actes de patrimonialisation (reconnaissance collective, protection, labellisation, valorisation). Dans son acception originelle anglaise (*geoheritage*), il désigne le patrimoine géologique à préserver pour ses valeurs scientifiques, culturelles et esthétiques et renvoie aux notions de géodiversité (Gray, 2004), de géoconservation (Bureck et Proser, 2008) et de géotourisme (Newsome et Dowling, 2006). En Europe, la communauté des géoscientifiques s'est organisée au cours des années 1990 pour mener un lobbying effectif, qui a débouché sur l'intégration de ces objectifs de géoconservation dans la législation. En parallèle, la promotion des géopatrimoines vers les différentes composantes de la société s'est traduite par de nombreuses actions et initiatives innovantes, marqueurs de cette nouvelle vague de patrimonialisation. Le plus souvent parties des géoscientifiques, elles sont largement relayées par les acteurs et décideurs territoriaux et déclinées de manière spécifique selon le contexte socio-culturel des différents pays de l'Arc alpin.

Les nouveaux marqueurs de la patrimonialisation, des initiatives locales aux labels internationaux

- 17 Il n'est pas possible de répertorier ici toutes les initiatives géopatrimoniales développées à l'échelle de l'Arc alpin (Cayla, 2009). Nous nous contenterons d'évoquer quelques tendances qui viennent corroborer l'idée d'un mouvement de fond, non cyclique, et couvrant l'ensemble de la chaîne, avec toutefois certaines différences. Au cours des dernières années, plusieurs sites géologiques ont été inscrits sur la liste du Patrimoine mondial pour leur valeur paléontologique (Monte San Giorgio), tectonique (Sardona) et géomorphologique (Jungfrau-Aletsch, Dolomites). Dans ce dernier cas, c'est la

géomorphodiversité (Panizza, 2009) qui a été mise au centre de la candidature victorieuse, suite à une première tentative infructueuse, parce que trop centrée sur les valeurs biologiques. Par ailleurs, dans tous les grands pays de l'Arc alpin sont en cours des inventaires de géosites dont l'objectif est le repérage des sites les plus emblématiques du géopatrimoine (tabl. 2). Dans les pays fédéraux, des inventaires cantonaux (Suisse) ou régionaux (*Länder* allemands) sont également réalisés. Ils permettent d'une certaine manière de rattraper le retard pris par le patrimoine abiotique au regard des nombreux inventaires réalisés dans le domaine du patrimoine biologique. Dans plusieurs pays (France, Suisse, Italie notamment), des inventaires sont actuellement réalisés dans des parcs nationaux et régionaux existants ou en projet. On remarquera toutefois que souvent ces inventaires sont réalisés par la communauté scientifique directement, sans réelle base légale, ni financière. C'est le cas en Suisse, où, contrairement à nombre d'objets biologiques (sites marécageux, alluviaux, prairies sèches), le patrimoine abiotique n'a pas encore d'inscription territoriale par voie d'ordonnance. En France en revanche, l'inventaire national du patrimoine géologique a été institué par la loi dite de Proximité de février 2002 et le dispositif législatif et réglementaire en faveur de l'Environnement dit du Grenelle II prévoit pour 2011 la possibilité pour les Préfets de prendre des arrêtés de protection de géotopes.

- 18 A côté de ces initiatives visant le repérage et la conservation des sites, l'Arc alpin a vécu ces quinze dernières années une éclosion de multiples initiatives géotouristiques (Cayla, 2009), dont l'objectif est clairement de promouvoir la connaissance des géopatrimoines à travers la réalisation de « produits géotouristiques » tels que des sentiers, panneaux, brochures, musées, etc. Tous ces produits n'ont pas une qualité irréprochable et la communauté scientifique étudie actuellement les modalités d'une meilleure adéquation de l'offre à la demande touristique. Elle commence ainsi à mettre en œuvre des processus de certification de ces réalisations, comme cela est le cas dans le canton du Valais (Suisse). Au delà de toutes ces initiatives locales, il faut mentionner le projet de Via Geoalpina (www.viageoalpina.org), dont l'objectif est de valoriser le patrimoine géologique, géomorphologique et hydrologique, le long de la Via Alpina, de Trieste à Monaco. Récemment, plusieurs projets de géoparcs ont été lancés dans différentes régions des Alpes, certains dans l'objectif d'intégrer le Réseau européen des géoparcs. Ils permettront sans nul doute de compléter la carte des géoparcs à l'échelle continentale, encore assez pauvre en parcs de montagne.

Tabl. 2. – Principaux textes légaux concernant les géopatrimoines et les inventaires de géosites dans les six principaux pays de l'Arc alpin (sites consultés le 18 mai 2011).

PAYS	ALLEMAGNE	AUTRICHE	FRANCE	ITALIE	SLOVENIE	SUISSE
------	-----------	----------	--------	--------	----------	--------

Principales lois	1907 - Monuments de la nature 1935 - Espaces protégés 1992 - Inventaire de géotopes	Législation fédérale par province	1913 - Monuments historiques 1930 - Monuments de la nature. Espaces protégés 1976 - Réserves naturelles	1909 - Loi Rosadi 1919 - Loi Croce 1939 - Loi Bottai 1985 - Loi Galasso	1921 - Loi de protection 1924 - Parc alpin 1945 - Patrimoine	1914 - Parc national 1966 - Loi protection nature et du (LPN) 2007 - Révision parcs
Etat de l'inventaire des géosites	Officiel et achevé	Officiel et achevé	Officiel En cours	Officiel et achevé	Officiel En cours	Non officiel En cours de révision
Principales réalisations	2002 - Journée de la Terre 2000 - 100 Géotopes Bavière	1999 - Inventaire par le service géologique autrichien	2002 - Loi SRU qui lance l'inventaire, confié aux DREAL	Forte implication de l'ISTRA		Inventaire mené par l'Académie suisse des sciences naturelles
Site internet	http://www.lfu.bayern.de	http://www.geologie.ac.at/geo_exkursionen/start.htm	http://inpn.mnhn.fr	http://sgi2.isprambiente.it/geositi/		http://www.geosciences.ch

Enjeux, moteurs et jeux d'acteurs : la nouvelle donne du développement durable

- 19 Les modalités et motivations actuelles des actions de patrimonialisation décrites ci-dessus sont largement redevables au paradigme du développement durable dans des territoires montagnards considérés comme prioritaires, pionniers et moteurs au regard de l'Agenda 21 de la Conférence de Rio (Messerli et Ives, 1997). Les géopatrimoines alpins se retrouvent ainsi très concrètement au cœur d'enjeux liés à la durabilité des activités motrices du développement des territoires de montagne. A l'heure d'une remise en question du tout ski, menacé notamment en moyenne montagne par un avenir commercial et climatique incertain, ils figurent aujourd'hui en bonne place dans la panoplie des supports de diversification et d'équilibrage saisonnier.
- 20 Le cas de la procédure de classement du site des grottes de Choranche et du plateau des Coulmes (Parc Naturel Régional du Vercors, France) initiée en 2005 par le Ministère de l'Environnement démontre les difficultés territoriales auxquelles la reconnaissance patrimoniale peut être confrontée (Hobléa *et al.*, 2008). En raison d'une opposition forte d'une partie influente de la population locale, parmi laquelle figuraient des propriétaires

fonciers affectés par le classement, l'Etat a finalement enterré la procédure au motif officiel qu'un passage en force serait contraire aux principes du développement durable impliquant un respect du positionnement et une libre adhésion des populations locales.

- 21 A l'inverse, l'argument (géo)patrimonial peut être brandi pour alimenter les mouvements contestataires face à certains aménagements et activités (carrières, infrastructures de transport transalpines...) désormais considérées négativement en référence au paradigme du développement durable. Ainsi au début des années 2000, sur la marge occidentale du PNR de Chartreuse, suite à une enquête publique largement défavorable et fortement argumentée par des opposants organisés s'appuyant sur des expertises géoscientifiques, un projet de carrière sur la commune de Saint Christophe la Grotte, a été refusé par le Préfet au motif qu'il menaçait la remise en valeur du site patrimonial et touristique de la Voie Sarde et des Grottes des Echelles, un géosite à haute valeur historique et culturelle situé à proximité de la zone d'extraction pressentie. Cet exemple est révélateur de la préférence manifestée pour une nouvelle approche des ressources géologiques, beaucoup plus respectueuse de son environnement physique et humain, tout en continuant de servir, mais d'une manière différente, le développement territorial.

Les géopatrimoines alpins au service des territoires : une stratégie gagnant-gagnant

- 22 L'exemple du conflit issu du projet de carrière de Saint Christophe la Grotte illustre le renversement des valeurs attribuées aux activités extractives. Comme les géosites, les activités d'extraction ont connu des trajectoires cycliques, faites de périodes d'essor et de prospérité, suivies de déclin et d'abandon. Si la plupart des sites miniers alpins sont aujourd'hui passés de la sphère des ressources à la sphère patrimoniale, il n'en est pas de même des carrières et gravières. Considérée comme une manne jusque dans les années 1990, l'installation de nouvelles unités d'extraction s'est vue assez soudainement rejetée par une majorité des populations et élus locaux soucieux de préserver leur qualité de vie et leur cadre paysager. D'une logique d'exploitation, on passe actuellement à une logique de valorisation préservant la ressource dans son environnement, l'idée étant d'établir une synergie gagnant-gagnant durable entre les volets économiques, environnementaux et sociaux.
- 23 Cette nouvelle approche fonde désormais de nouvelles stratégies de développement territorial, particulièrement adaptées aux territoires alpins dans un contexte de mutation plus ou moins forcée. Le concept de géoparc (Zouros, 2004) est emblématique de cette nouvelle approche. Ce label, fondé et géré depuis 2000 par un réseau d'espaces déjà protégés pour leur patrimoine géologique, est attribué, selon un cahier des charges exigeant, aux candidats faisant la preuve qu'ils sont engagés dans un véritable projet de territoire fondé sur la mobilisation massive de leurs géopatrimoines en tant que ressources territoriales. Les Alpes comptaient fin 2010 quatre géoparc (Réserve géologique de Haute-Provence et Parc Naturel Régional du Lubéron en France, Parc naturel de l'Adamello-Brenta en Italie, Parc naturel de l'Eisenwurzen en Autriche) et le label y semble promis à un bel avenir si l'on considère les nombreux projets annoncés dans les différents pays alpins.
- 24 Pour atteindre ses objectifs de développement socio-économique, le concept de géoparc mise sur le développement d'une nouvelle forme de tourisme, le géotourisme, défini dans

ce contexte comme l'ensemble des pratiques et produits touristiques (et de loisirs) reposant sur la valorisation et la mobilisation des géopatrimoines locaux utilisés en tant que tels. Cela implique une forte synergie entre les scientifiques, producteurs des connaissances, méthodes et outils nécessaires à la conservation et à la valorisation de ces ressources, les gestionnaires et décideurs territoriaux, les aménageurs et les médiateurs culturels et scientifiques. Au sein même des acteurs scientifiques, la thématique géopatrimoniale nécessite une approche pluridisciplinaire, mobilisant non seulement tous les champs des géosciences (dans lesquels sont impliqués des géographes physiciens et géomorphologues), mais également ceux des sciences humaines, économiques et sociales (concernant notamment la géographie sociale et culturelle). La géographie se retrouve ainsi à la croisée de ces approches et l'on voit dans les universités alpines engagées dans cette thématique travailler de concert des géomorphologues conscients de la dimension culturelle des reliefs et des chercheurs issus des champs de la géographie culturelle, voire sociale ou des risques.

Conclusions

- 25 La « prolifération patrimoniale » (Choay, 2006) actuelle touche incontestablement les géosites alpins, dont certains étaient déjà partie prenante d'une première vague initiée au XIX^e siècle. Cette nouvelle vague est marquée par une « scientification » du processus de patrimonialisation, avec une terminologie propre et des tentatives d'objectivation et de quantification du processus de sélection et d'évaluation des sites, reposant sur la mise en avant des valeurs scientifiques (Reynard *et al.*, 2009). La géologie et la géomorphologie sont la cible première de la patrimonialisation, et non plus le paysage qu'elles sous-(en)tendent, et les valeurs esthétiques sont reléguées au rang des « valeurs additionnelles », parmi d'autres valeurs émergentes, notamment culturelles et pédagogiques (le lien et la référence au passé pour servir le présent et l'avenir). Mais déjà on assiste à un nouveau glissement des valeurs, le culturel étant présenté depuis quelques années comme nouveau levier majeur de la valorisation et de la médiation dans le domaine des géosciences (Panizza et Piacente, 2003). En ce sens, les sites géologiques et géomorphologiques, dans les Alpes comme partout ailleurs en Europe, participent de ce renouveau patrimonial qui, dans un monde globalisé, pousse à se rapprocher de ces patrimoines culturels, au sens large – incluant les valeurs naturelles –, qui font la spécificité des territoires.

BIBLIOGRAPHIE

BIOT V., DUVAL M., GAUCHON C., 2007. – « L'aven d'Orgnac : identification d'un haut-lieu du tourisme souterrain ». In *L'aven d'Orgnac : valorisation touristique, apports scientifiques*, Collection Edytem, 5, pp 13-37.

BURECK C.V., PROSER C.D., 2008. – *The history of geoconservation*. Geological society, London.

- CAYLA N., 2009. – *Le patrimoine géologique de l'arc alpin. De la médiation scientifique à la valorisation géotouristique*. Thèse, Université de Savoie, 307 p.
- CHOAY F., 2006. – *L'allégorie du patrimoine*. Seuil, Paris.
- GAUCHON C., 1997. – *Des cavernes et des hommes. Géographie souterraine des montagnes françaises*. Collection Karstologia Mémoires, 7, Gap-Editions, Challes-les-Eaux.
- GAUCHON C., 2002. – « Les sites naturels classés entre 1906 et 1930 dans les Alpes du Nord : entre tourisme et protection, bilan et actualité ». *Revue de Géographie Alpine*, vol. 90, n°2, pp 15-31.
- GAUCHON C., PLOYON E., DELANNOY J.-J., HACQUARD S., HOBLÉA F., JAILLET S., PERRETTE Y., 2006. « The concepts of heritage and heritage resource applied to karst: protecting the Choranche caves (Vercors, France) ». *Acta Carsologica*, vol. 35, n°2, pp 37-46.
- GAUDANT J., 1997. – « Les poissons pétrifiés du Monte Bolca (Italie) et leur influence sur les théories de la Terre au milieu du Siècle des lumières, d'après un manuscrit inachevé de Jean-Francois Segulier (1703-1784) ». *Bulletin de la Société Géologique de France*, vol. 168, n°5, pp. 675-683.
- GRANDGIRARD V., 1997. – *Géomorphologie, protection de la nature et gestion du paysage*. Thèse, Université de Fribourg.
- GRAY M., 2004. – *Geodiversity. Valuing and conserving abiotic nature*. Wiley, Chichester.
- HOBLÉA F., DELANNOY J.-J., GAUCHON C., HACQUARD S., JAILLET S., PLOYON E., 2008. – « Entre karstologie fondamentale et appliquée : l'étude de classement du site de Choranche/Les Coulmes. Vercors, France ». In F. Hobléa, E. Reynard et J.-J. Delannoy (eds). *Karsts de montagne : géomorphologie, patrimoine et ressources*. Collection Edytem, 7, pp. 103-112.
- MESSERLI B., IVES J.D., 1997 (eds). – *Mountains of the World: a global priority*. Parthenon, New York.
- NEWSOME D., DOWLING R.K., 2006 (eds). – *Geotourism: sustainability, impacts and management*. Elsevier, Oxford.
- PANIZZA M., 2009. – “The geomorphodiversity of the Dolomites (Italy): a key of geoheritage assessment”. *Geoheritage*, n°1, pp. 33-42.
- PANIZZA M., PIACENTE S., 2003. – *Geomorfologia culturale*. Pitagora, Bologna.
- POMINI S., 2008. – *Les gorges du Sierroz. Entre rêves et réalité, un lieu romantique*. Gap-Editions, Challes-les-Eaux.
- PORTAL C., 2010. – *Reliefs et patrimoine géomorphologique. Applications aux parcs naturels de la façade atlantique européenne*. Thèse, Université de Nantes.
- REYNARD E., 2004. – “Protecting Stones: conservation of erratic blocks in Switzerland”. In R. Prikryl (ed.) *Dimension Stone 2004. New perspectives for a traditional building material*. Balkema, Leiden, pp. 3-7.
- REYNARD E., 2005. – « Géomorphosites et paysage ». *Géomorphologie. Relief, processus, environnement*, n°3, pp. 181-188.
- REYNARD E., CORATZA P., REGOLINI-BISSIG G., 2009 (eds). – *Geomorphosites*. Pfeil, München.
- SCHAER J.-P., 2000. – « Agassiz et les glaciers. Sa conduite de la recherche et ses mérites ». *Eclogae geol. Helv.*, vol. 93, pp. 231-256.
- ZOUROS N., 2004. – “The European Geoparks Network. Geological heritage protection and local development”. *Episodes*, vol. 27, n°3, pp. 165-171.

RÉSUMÉS

Depuis la fin des années 1990, on assiste dans les Alpes, comme partout en Europe, à un nouvel intérêt pour les géopatrimoines. A toutes les échelles – locale, nationale, internationale – ont émergé des projets d’inventaire, de protection et de valorisation (didactique, touristique) des géosites autour du concept de géodiversité. Cet article montre que ces tendances ne sont pas nouvelles mais constituent plutôt une étape dans des trajectoires patrimoniales diverses, initiées dès le XIX^e siècle. La nouveauté est une patrimonialisation basée sur la valeur scientifique intrinsèque des sites, en tant que témoins de l’histoire de la Terre, et non plus seulement pour leur valeur esthétique ou pittoresque. Ce mouvement de patrimonialisation participe de la volonté de développer durablement les territoires alpins, notamment à travers la mise en place d’outils de développements territorial tels que les géoparks.

In the Alps – as with the rest of Europe – renewed interest in geoheritage sites has grown since the late nineteen-nineties. Inventory, conservation and promotional (didactic, tourist) projects for geosites have blossomed at every scale – local, national and international – articulated around the central concept of geodiversity. The present article will demonstrate that far from being an entirely new tendency, this constitutes rather a specific stage in a number of different threads of the history of landscape heritage, on-going since the nineteenth century. What is new, however, is the movement that consists in basing the selection of heritage sites on their intrinsic scientific value with regard to their pertinence to the history of the Earth, rather than for any merely picturesque or aesthetic qualities. This tendency towards the implementation of geoheritage contributes to the general drive for the sustainable development of alpine territories, particularly by means of the establishment of territorial development tools such as Geoparks.

INDEX

Mots-clés : géoconservation, géodiversité, géoparks, géopatrimoines, géosites, géotopes, géotourisme, trajectoires patrimoniales

Keywords : geoconservation, geodiversity, geoheritage, geoparks, geosites, geotopes, geotourism, heritage trajectories

AUTEURS

EMMANUEL REYNARD

Institut de géographie, Université de Lausanne, emmanuel.reynard@unil.ch

FABIEN HOBLÉA

Laboratoire EDYTEM UMR CNRS-Université de Savoie, Pôle Montagne, fabien.hoblea@univ-savoie.fr